

Retraites complémentaires : malgré l'inflation, le coup de pouce attendra novembre... et ne sera pas mirobolant



Article rédigé par *Le Parisien*, le 13 juillet 2022

Source [Le Parisien] : Les partenaires sociaux qui gèrent l'Agirc-Arrco, la retraite complémentaire des salariés du privé, s'en tiendront au calendrier prévu, qui prévoit une hausse au 1er novembre. Et celle-ci devrait être moins importante que les 4% de la retraite de base.

Face à l'inflation, la moitié du chemin a été parcourue pour les retraités. Ils pourront compter [sur une revalorisation par anticipation de 4 % de leur pension](#) dès ce mois-ci (versée début août), comme le prévoit [le projet de loi pouvoir d'achat](#) présenté jeudi dernier par le gouvernement. Mais seulement sur leur retraite de base.

L'autre versant de la pension versée chaque mois, celui des retraites complémentaires qui pèse jusqu'à 60 % du montant global d'un cadre supérieur notamment, attendra. [Les gestionnaires de l'Agirc-Arrco](#), principal régime complémentaire, refusent de presser le pas malgré l'exemple donné par l'État.

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

13/07/2022 05:00